

Zeitschrift: Bulletin suisse de linguistique appliquée / VALS-ASLA
Herausgeber: Vereinigung für Angewandte Linguistik in der Schweiz = Association suisse de linguistique appliquée
Band: - (2020)
Heft: 112: Ziele im Fremdsprachenunterricht : Vorgaben, Entwicklungen und Erwartungen = Finalités de l'enseignement des langues étrangères : objectifs, évolutions et attentes

Artikel: Le latin et les autres langues : évolution de l'enseignement du latin en Suisse romande, entre plans d'études et moyens d'enseignement
Autor: Kolde, Antje-Marianne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-978702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le latin et les autres langues. Évolution de l'enseignement du latin en Suisse romande, entre plans d'études et moyens d'enseignement

Antje-Marianne KOLDE

Professeure en didactique du latin et du grec

Haute École pédagogique

Bureau 304, Avenue de Cour 25 – CP, 1014 Lausanne, Suisse

antje-marianne.kolde@hepl.ch

Der *Plan d'études romand* (PER), der 2011-2012 in Kraft getretene regionale Rahmenlehrplan für die obligatorische Schule in der französischsprachigen Schweiz, teilt die Schulfächer in Gebiete ein; für die drei letzten Schuljahre führt das Gebiet "Sprachen" neben der Schulsprache Französisch und den beiden Fremdsprachen Deutsch und Englisch auch Latein als Wahlfach. Es ist nicht ein einfaches Nebeneinander: der PER verlinkt die Fächer miteinander, innerhalb eines Gebietes, aber auch gebietsübergreifend.

Wie kam es zu dieser Sprachenallianz? Bewirkt sie Veränderungen für den Lateinunterricht? Um diese Fragen zu beantworten, analysiert dieser Artikel erstens verschiedene Texte über Sprachenpolitik, zweitens zwei kantonale, unmittelbar vor der Inkraftsetzung des PER gültige Lateinlehrpläne und die mit ihnen zusammenhängenden Lehrmittel, sowie den Lateinlehrplan des PER und das mit ihm zusammenhängende Lehrmittel, auf der Suche nach Entwicklungen in Richtung Mehrsprachigkeit. Die Analysen erlauben folgende Schlüsse: selbst wenn Inhalte und Kompetenzen nicht grundlegend verändert wurden, orientieren Neuordnung und Hervorhebung einiger Komponenten den Lateinunterricht anders und koordinieren ihn mit dem Unterricht der anderen Sprachen. Dadurch nimmt auch Latein an der Mehrsprachigkeit der Schüler teil, wie auf politischer Ebene gefordert und in Anlehnung an den Gemeinsamen Europäischen Referenzrahmen für Sprachen.

Stichwörter:

Lateinunterricht, Fremdsprachen, Mehrsprachigkeit, *Plan d'études romand*, Sprachenpolitik, Koordination.

Mots-clés:

enseignement du latin, langues étrangères, plurilinguisme, Plan d'études romand, politique linguistique, coordination.

1. Introduction¹

Adopté officiellement le 27 mai 2010 par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP), le Plan d'études romand (PER) a été introduit progressivement dans les classes de la plupart des cantons romands lors de la rentrée 2011-2012, dans celles du canton de Vaud lors de la rentrée suivante, 2012-2013. Plan d'études cadre pour l'école obligatoire, il a dès lors remplacé les Plans d'études cantonaux en vigueur jusque-là pour les disciplines enseignées dans toute la Suisse romande de

¹ Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Catherine Fidanza et Caroline Keller pour leur aide précieuse.

même que pour trois disciplines enseignées dans une partie des cantons seulement, à savoir Latin, Éthique et culture religieuses et Économie familiale.

Ancrant le "projet global de formation de l'élève" au point de convergence des trois entrées que sont les Domaines disciplinaires, la Formation générale et les Capacités transversales, le PER a introduit de nombreux changements dans l'architecture de la formation. L'un d'eux réside dans la mise en évidence et la prise en compte, par le biais des entrées Formation générale et Capacités transversales, de savoirs, savoir-faire et savoir-être non disciplinaires transmis dans le cadre des enseignements relevant des Domaines disciplinaires.

Comme celles de la Formation générale et des Capacités transversales, l'entrée des Domaines disciplinaires est subdivisée en cinq sous-ensembles, des domaines disciplinaires, qui recouvrent l'ensemble des disciplines scolaires; chaque domaine associe des disciplines aux caractéristiques et orientations semblables. Le premier dans l'ordre d'apparition est celui des Langues. Il comprend "le *Français* comme langue de scolarisation (L1), l'*Allemand* (L2) et l'*Anglais* (L3) comme langues étrangères" (PER: 26) et, au cycle 3, correspondant aux trois dernières années de l'école obligatoire, le latin.

C'est sur l'alliance de cette langue classique avec les langues modernes au sein du Domaine *Langues* que portera cette contribution. Dans la première partie seront évoqués et cités quelques textes de politiques linguistiques tant suisses qu'européennes qui, de près ou de loin, ont frayé au latin le chemin du Domaine *Langues*. La deuxième partie, davantage historique et centrée sur la Suisse romande, sera composée de deux sections; dans la première, j'examinerai les Plans d'études vaudois et genevois de latin antérieurs au PER, puis le Plan d'études de latin du PER; dans la seconde, je me pencherai sur les moyens d'enseignement utilisés dans ces deux cantons avant l'introduction du PER, puis sur le manuel de latin lié au PER; ces deux sections visent à déterminer ce que l'intégration du latin dans le Domaine *Langues* a changé dans son enseignement. Une synthèse conclura chaque partie, une synthèse générale l'ensemble de cette contribution.

2. Quelques textes de politiques linguistiques

Cette première partie vise à déterminer la place que des textes de politiques linguistiques attribuent au latin d'abord dans le cadre de la question sur les langues dans l'enseignement obligatoire en Suisse (section 2.1), puis dans celui des travaux du Conseil de l'Europe (section 2.2), qui influencent fortement la politique scolaire suisse.

2.1 La question des langues dans l'enseignement obligatoire en Suisse

2.1.1 Au niveau fédéral

Bien que l'éducation soit du ressort de chaque canton, elle est coordonnée en plusieurs points au niveau fédéral par divers concordats élaborés par la

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), qui mène également d'autres travaux et émet des recommandations qui ont une portée politique nationale.

Le premier concordat date de 1970² et porte uniquement sur l'âge d'entrée à l'école et la durée de la scolarité obligatoire; il n'entre pas en matière, par exemple, sur les disciplines enseignées.

La question des langues devient cependant vite une préoccupation pour la CDIP: dès 1972 et à plusieurs reprises, elle publie des *Recommandations concernant la scolarisation des enfants de langue étrangère* "visant à respecter et à soutenir le plurilinguisme qui est un facteur toujours plus important de la société helvétique" (Hutterli 2012: 5). Elle ne s'engage par ailleurs pas seulement pour le plurilinguisme des enfants allophones, mais aussi pour le multilinguisme national, puisque

sur la base du concordat scolaire du 29 octobre 1970, la CDIP adopta le 30 octobre 1975 des *Recommandations et décisions concernant l'introduction, la réforme et la coordination de l'enseignement de la deuxième langue nationale pour tous les élèves pendant la scolarité obligatoire*. (Hutterli 2012: 5)

Dans les années 1990, la réflexion du nombre de langues enseignées à l'école se pose à nouveau au sujet de l'introduction de l'anglais et la CDIP

produisit en 1998 un concept général d'enseignement des langues, jamais adopté officiellement, mais qui influença durablement les discussions pédagogiques et politiques. (Hutterli 2012: 5)

En découle notamment la *Décision du 25 mars 2004* adoptée par la CDIP pour l'*Enseignement des langues à l'école obligatoire*, intitulée *Stratégie de la CDIP et Programme de travail pour la coordination à l'échelle nationale*³, fixant un objectif prioritaire commun et des principes pour le développement de l'enseignement des langues. Le concordat HarmoS pour l'harmonisation de la scolarité obligatoire, entré en vigueur en 2009, reprend dans son article 4 les éléments fondamentaux de la *Stratégie de l'enseignement des langues de 2004*. Les travaux autour de l'enseignement des langues et de sa coordination à l'échelle nationale ne cessent depuis d'occuper les responsables politiques et les spécialistes⁴.

Tout comme les *Recommandations* et *Décisions* qui l'ont précédée, la *Stratégie de 2004* porte sur les langues nationales et l'anglais, autrement dit sur les langues étrangères modernes; elle ne mentionne ni le latin, ni le grec.

Si l'enseignement/apprentissage des langues classiques (latin et grec) n'est pas thématiqué dans la stratégie adoptée en 2004, c'est certainement dû au fait que celles-ci ne relèvent que partiellement du domaine de la scolarité obligatoire (leur statut varie de canton en canton, voire de filière en filière).

² <http://www.edk.ch/dyn/11703.php> (consulté le 16 avril 2020).

³ <http://www.edk.ch/dyn/12040.php> (consulté le 16 avril 2020).

⁴ Outre Hutterli (2012), cf. Fuchs (2014).

Voilà l'explication que donne Hutterli (2012: 27) et qui s'applique sans doute à toutes les autres *Recommandations* et *Décisions*.

2.1.2 Au niveau régional de la Suisse romande

La CDIP est "organisée en quatre conférences régionales, assurant les réalisations et la coordination de proximité et se concertant dans des zones culturelles distinctes sur les dossiers et propositions soumis à la CDIP"⁵. L'une d'elles, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP), publie en 2003 la *Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 relative à la politique de l'enseignement des langues en Suisse romande*⁶, un document politique de base portant sur l'enseignement des langues. Elle y arrête six principes et vingt-deux thèses qui définissent la politique de l'enseignement des langues dans les écoles publiques romandes. Les langues anciennes y sont nommées explicitement à trois reprises aux côtés de la langue de scolarisation (la langue locale) et des langues étrangères (modernes):

- Principe 1.3: Relations entre les apprentissages / *curriculum intégré*: L'enseignement/apprentissage des langues doit s'inscrire à l'intérieur d'un *curriculum intégré* commun à l'ensemble des langues (langue locale, langues étrangères et langues anciennes). (p. 1)
- Thèse 2.1.6: Les langues anciennes participent à la formation culturelle et linguistique des élèves. Leur place à l'école obligatoire est réaffirmée. (p. 2)
- Thèse 2.3.11: Les apprentissages des différentes langues sont construits dans leur complémentarité et dans leurs interactions possibles. (...) Les langues anciennes de même que les langues de la migration sont également envisagées dans leurs apports aux autres apprentissages. (p. 3)

2.2 Les travaux du Conseil de l'Europe

La *Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003*, dont les passages en lien avec les langues anciennes qui viennent d'être cités, se réfère explicitement aux "travaux menés sous l'égide du Conseil de l'Europe, en particulier le *Cadre européen de référence* et le *Portfolio européen des langues*" (p. 1).

Depuis sa publication en 2001, le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) exerce une très forte influence sur les systèmes éducatifs en Europe, en raison du concept de plurilinguisme et des notions de compétences plurilingue et pluriculturelle qu'il développe et, surtout, des procédés qu'il propose pour l'évaluation des capacités de communication. Quant au *Portfolio européen des langues* (PEL)⁷, il est étroitement lié au CECR. Ces deux instruments élaborés par la Division des politiques linguistiques du

⁵ Voir <https://www.ciip.ch/La-CIIP/Portrait/Portrait-de-la-CIIP> (consulté le 20 août 2020).

⁶ www.ciip.ch/FileDownload/Get/150 Ce document s'inscrit dans la continuité des travaux de la CDIP issus du *Concept général pour l'enseignement des langues* (1998) et s'inspire des travaux menés sous la direction du Conseil de l'Europe.

⁷ <https://www.coe.int/fr/web/portfolio>.

Conseil de l'Europe concernant uniquement les langues étrangères modernes. De fait, visant à promouvoir la mobilité et la communication à l'intérieur de l'Europe, le CECR compte parmi ses objectifs politiques celui de

répondre aux besoins d'une Europe multilingue et multiculturelle en développant sensiblement la capacité des Européens à communiquer entre eux par-delà les frontières linguistiques et culturelles (...). (p. 10)

Absentes du CECR, les langues anciennes apparaissent dans un autre document rédigé par la Division des politiques linguistiques et publié en 2009, intitulé *Les langues étrangères – vivantes et classiques*⁸. La mise en parallèle des langues étrangères modernes et anciennes qu'opère le titre est explicitée à l'intérieur du texte:

pour les langues classiques, les objectifs éducatifs sont humanistes, tandis que pour les langues vivantes, ils sont tout à la fois humanistes et fonctionnels. (p. 4).

Ces objectifs éducatifs humanistes sont au nombre de trois:

- Le premier consiste dans le fait que l'apprenant soit en mesure d'utiliser la langue en question et qu'il appréhende sa nature en l'étudiant et en l'analysant,

ce qui entraîne comme objectif escompté

que les résultats de l'étude et de l'analyse d'une langue spécifique soient transposables dans d'autres langues et donc que l'apprenant puisse appliquer ses connaissances et capacités aux nouvelles langues qu'il va rencontrer durant sa vie. (p. 4)

- Le deuxième est relatif à la conscience linguistique: l'étude et l'analyse des langues sont (...) un moyen de comprendre la nature de la langue en soi et de l'individu en tant qu'"être linguistique". (p. 5)
- Les aspects culturels constituent le troisième: les cultures associées aux langues concernées, (...) notamment la compréhension des peuples d'autres sociétés et cultures. (p. 5)

En raison des objectifs qu'il permet d'atteindre, l'enseignement des langues étrangères, qu'elles soient modernes ou anciennes, est "un moyen d'élargir le répertoire de langues et de variétés linguistiques de l'apprenant, autrement dit ses compétences plurilingues". (p. 4)

2.3 Synthèse

Le rapide survol de quelques textes de politiques linguistiques esquissé dans les paragraphes précédents permet de formuler les constats suivants:

- Dès la fin des années 1990, les réflexions politiques portant sur la question de l'enseignement des langues ont promu la coordination de l'enseignement des langues, et ce aussi bien au niveau international (CECR) qu'au niveau suisse (*Stratégie de l'enseignement des langues de la CDIP*, 2004) et régional (*Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003*).

⁸ Sur ce texte, cf. Kolde (2009).

- La notion de coordination de l'enseignement des langues a rapidement été remplacée par le concept de plurilinguisme. Celui-ci prend en compte toutes les langues, y compris les langues classiques, comme le montrent *la Déclaration de la CIIP* (2003) et le document *Les langues étrangères – vivantes et classiques* du Conseil de l'Europe (2009).
- Le concept de plurilinguisme est inséparable de celui de pluriculturalisme. Aussi, les deux derniers documents cités lient-ils étroitement ces deux concepts⁹.
- L'absence des langues classiques de certains textes (CECR et *Stratégie de la CDIP 2004*) est sans doute davantage due au contexte d'application des textes en question – la communication et la mobilité dans l'Europe naissante pour le premier et, pour le second, l'ensemble de la Suisse où les langues classiques occupent des places très changeantes – qu'à une volonté de les marginaliser ou de les exclure de la réflexion générale sur l'enseignement des langues.

Il n'est par conséquent que logique que le latin – la plus répandue des deux langues anciennes enseignées à l'école – soit intégré dans le Domaine *Langues* du PER, lui aussi façonné par les grands débats dont témoignent les textes cités.

3. Les instruments de l'enseignement

Quels changements l'intégration du latin dans le Domaine *Langues* du PER induit-elle dans son enseignement? Quelle(s) orientation(s) le nom du Domaine confère-t-il à la discipline scolaire? Voilà les deux questions auxquelles souhaitent répondre les deux sections de cette partie, la première en analysant deux Plans d'études de latin antérieurs au PER, puis celui du PER, la seconde les moyens d'enseignement liés à chacun des Plans d'études, en portant son attention sur l'apprentissage de la langue latine qu'ils préconisent et les liens qu'ils établissent avec d'autres langues ou d'autres disciplines.

3.1 Les plans d'études de latin

Les trois Plans d'études (PE) concernent les trois dernières années de l'école obligatoire, correspondant au Secondaire I, nommé Cycle d'Orientation dans le

⁹ Voir à ce propos par exemple le CECR (2001: 12): "Il faut resituer le plurilinguisme dans le contexte du pluriculturalisme. La langue n'est pas seulement une donnée essentielle de la culture, c'est aussi un moyen d'accès aux manifestations de la culture. (...) Les différentes cultures (nationale, régionale, sociale) auxquelles quelqu'un a accédé ne coexistent pas simplement côte à côte dans sa compétence culturelle. Elle se comparent, s'opposent et interagissent activement pour produire une compétence pluriculturelle enrichie et intégrée dont la compétence plurilingue est l'une des composantes, elle-même interagissant avec d'autres composantes". Voir aussi Hutterli (2012: 71).

canton de Genève, Collège dans celui de Vaud¹⁰. Les élèves ont entre 12 et 15 ans.

Les versions des PE de Genève et de Vaud présentées ci-dessous sont les dernières versions avant l'introduction du PER; celle de Genève date de 2001, celle de Vaud de 2006.

3.1.1 Le plan d'études du canton de Genève

D'entrée de jeu, le PE distingue les trois "éléments constitutifs de l'étude du latin" et affirme la singularité du latin par rapport aux autres langues:

l'apprentissage de la langue latine, considérée à la fois en tant que système original (lexique, morphologie, syntaxe...) et en tant que vecteur de communication; la pratique de la lecture et de la traduction de textes; la découverte de la culture latine. (p. 1)

L'originalité du latin par rapport aux autres langues est par ailleurs soulignée par le "Principe organisateur":

l'enseignement-apprentissage du latin au Cycle d'Orientation doit permettre à l'élève d'accéder d'emblée aux éléments constitutifs de la discipline et d'aborder une langue ancienne dans sa spécificité et sa complexité. (p. 1)

Et la première partie, consacrée justement à ce "Principe organisateur", de conclure:

le latin est envisagé à la fois comme système linguistique et comme produit et trace d'une civilisation. Dans cette optique, l'enseignement du latin tend avant tout à privilégier la compréhension et la traduction de textes afin de ménager aux élèves l'accès direct aux sources littéraires, philosophiques, historiques et artistiques de l'Occident. En conséquence, l'élève est confronté le plus tôt possible à la lecture, à l'interprétation et à la traduction de textes suivis présentant un intérêt linguistique, littéraire ou culturel. (p. 1)

Si "les trois domaines doivent être abordés simultanément",

l'étude de la langue est subordonnée à la pratique de la lecture et de la traduction des textes, ainsi qu'à la découverte de la culture latine. En sa qualité d'instrument indispensable pour assurer l'accès direct aux textes et à la culture (...) elle se verra attribuer une part adéquate du temps d'enseignement. (p. 2)

La langue latine doit être abordée par deux axes: l'enseignement des "Bases lexicales et grammaticales" et la "Réflexion sur la langue".

C'est à cette occasion que les autres langues sont évoquées:

le rapport que le latin entretient avec les langues indo-européennes – en particulier avec les langues romanes – permet d'initier l'élève à la comparaison entre plusieurs systèmes linguistiques et de lui faire découvrir le caractère évolutif des langues. (p. 2)

Mais ce travail comparatif se concentre essentiellement sur le lexique français:

au Cycle d'Orientation, cette possibilité est exploitée principalement par la confrontation du latin et du français tant au plan syntaxique que lexical. Par la pratique de l'étymologie, l'élève enrichit et structure son vocabulaire. Grâce à ces activités, il améliore sa maîtrise de la langue française, en prenant conscience des continuités et des différences. (p. 2)

¹⁰ Il s'agit des degrés 7 à 9 dans la numérotation antérieure à l'entrée en vigueur du concordat HarmoS (2009), rebaptisés en degrés 9 à 11 après son entrée en vigueur.

Il en va de même des activités liées à la lecture et à la traduction de textes suivis et adaptés au niveau des élèves. Elles visent en effet notamment

- (la) comparaison et (l')estimation des moyens d'expression respectifs du latin et du français (prise en considération de l'ordre des mots, champ sémantique des vocables, etc.);
- (la) sensibilisation aux problèmes de cohérence textuelle et de mise en forme stylistique;
- (la) traduction précise et soignée. (p. 3)

L'apprentissage linguistique est encore évoqué au sujet de l'étude de la civilisation, dont l'approche

procède et découle essentiellement de la pratique linguistique (...) Par l'examen du vocabulaire, du champ sémantique particulier des termes latins et français, l'élève découvre des concepts nouveaux et prend conscience du lien qui existe entre les mots et les idées que ceux-ci véhiculent. (p. 3)

Il ressort de ces lignes que le renforcement de la conscience linguistique de l'élève latiniste se situe essentiellement au niveau lexical du français, langue de scolarisation: la grammaire n'est pas évoquée, le style comme en passant, les autres langues ne sont pas prises en compte.

3.1.2 Le plan d'études du canton de Vaud

La dernière version du PE vaudois pour le Secondaire I, la version 2007, date de 2006 et consiste en une légère adaptation de la version de 2001¹¹.

Comme il est précisé dans le document, le PE de chaque discipline s'ouvre sur

une introduction appelée "intentions" qui expose les finalités de la discipline et le contexte dans lesquels le programme et les objectifs fondamentaux prennent sens. (p. 1)

Ces "intentions" sont divisées en deux parties: la première explicite la contribution de la discipline en question à la formation globale de l'élève, la seconde énumère quelques raisons pour lesquelles on l'étudie à l'école.

Associé au grec¹² dans le groupe "Langues anciennes" – l'allemand, l'anglais et l'italien forment le groupe "Langues vivantes" – l'apprentissage du latin contribue à quatre titres à la formation globale de l'élève:

(il donne) le sens des origines antiques de la langue française et du rôle fondateur joué par l'Antiquité dans la culture européenne.

¹¹ Le PE vaudois est divisé en trois parties. La partie A présente l'Histoire, la *Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 relative aux finalités et objectifs de l'Ecole publique et les Finalités de l'école vaudoise*: https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/PEV2007-A.pdf; la partie B, les Perspectives pédagogiques et les PE disciplinaires par ordre alphabétique, détaillant Programmes et objectifs fondamentaux: https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/PEV_Partie-B_9e.pdf; la partie C, les Grilles horaires (la page n'est plus disponible sur le site de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)).

¹² Depuis la rentrée 2000, date d'introduction des mesures d'EVM (École vaudoise en mutation), la discipline du grec ancien est dispensée les deux dernières années de l'école obligatoire en tant que cours facultatif supplémentaire; cf. Benvenuti-Revaz 2012: 6-8. Il est à noter que l'enquête de Benvenuti-Revaz est antérieure à l'introduction du PER. Aussi les degrés 8 et 9 évoqués dans cette étude correspondent-ils aux degrés 10 et 11 HarmoS.

La comparaison entre diverses traductions possibles pour rendre en français le sens d'un texte latin (...) lui (= l'élève) enseigne à relativiser son point de vue et à respecter celui d'autrui. Conduit à confronter les structures des langues anciennes à celles des langues vivantes, l'élève prend conscience de la spécificité de chacune et de leur mode de pensée original. Non seulement, il élargit sa vision des choses, mais il apprend aussi à utiliser sa propre langue avec pertinence.

L'apprentissage des langues anciennes offre à l'élève un instrument d'acquisition de compétences méthodologiques facilitant l'utilisation de la langue.

(...) en éveillant chez lui le plaisir de la langue et en lui permettant d'en saisir les dimensions poétiques et esthétiques. (p. 13.1)

Les "intentions" énumèrent ensuite cinq raisons pour étudier le latin¹³ à l'école; quatre d'entre elles sont étroitement liées à la langue:

Accéder aux textes antiques, dont la lecture et la traduction développent des compétences linguistiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales;

Se sensibiliser à l'influence du latin sur la langue française et ainsi mieux maîtriser l'orthographe française, enrichir son vocabulaire, affiner son expression et préciser sa pensée, en particulier par la pratique de la traduction;

Apprendre à établir des rapports de filiation entre le latin et les langues romanes, ainsi que de parenté entre les langues vivantes (romanes, germaniques, ...), ce qui en facilite l'étude;

Explorer un champ d'investigation ouvert sur de multiples domaines: français, autres langues vivantes, histoire, archéologie, histoire des arts, histoire des sciences, littérature comparée, ... (p. 13.1)

Finalement, le PE présente les "compétences visées", détaillées en "compétences associées" et en "contenus et connaissances". Pour le latin¹⁴, deux "compétences visées" et leurs "compétences associées" tout comme les "contenus et connaissances" conjuguent à leur façon les contributions de l'étude de la langue latine à la formation des élèves tout comme les raisons qu'ont ceux-ci pour se lancer dans cette étude.

Ainsi, pour la première "compétence visée", "Lire, comprendre et traduire un texte latin d'un niveau adapté aux outils à maîtriser", les "compétences associées" liées à la langue précisent ceci:

- identifier:
 - les éléments constitutants de la phrase latine
 - les rapports de subordination
 - les éléments organisateurs du texte
- identifier les éléments constitutants du mot:
 - radical, suffixe, désinence
 - mémoriser et maîtriser un lexique de mots latins d'usage courant (sens, morphologie, syntaxe)
 - trouver le sens d'un dérivé à partir d'éléments simples dont le sens est connu

¹³ Dans cette partie, le PE distingue le latin et le grec; pour le grec, il énumère aussi cinq raisons, qui sont très semblables, mais moins approfondies, sans doute à cause du statut différent de cette discipline.

¹⁴ Grec et latin sont à nouveau distingués; les différences touchent essentiellement le niveau de maîtrise.

- pratiquer une méthodologie systématique de la traduction:
 - identifier les éléments constitutants de la phrase
 - identifier les rapports de subordination
 - identifier les éléments organisateurs du texte
- choisir des moyens appropriés à une reformulation en français correcte, claire et exacte
- effectuer des choix stylistiques (p. 13.11).

Et, pour la deuxième "compétence visée", "Comprendre les mots français en se basant sur leur étymologie", les "compétences associées" liées à la langue sont détaillées ainsi:

- établir des liens de filiation entre les mots latins et les mots français, ainsi que ceux d'autres langues
- trouver des mots français de la même famille qu'un mot latin, et expliciter leur sens grâce à cette parenté (p. 13.12).

Comme on peut le constater, le PE vaudois, plus détaillé, appelle à plusieurs reprises à développer la conscience linguistique des élèves d'une part en français à travers diverses compétences – les compétences linguistiques lexicale, mais aussi grammaticale, sémantique et orthographique et la compétence sociolinguistique notamment par l'attention à accorder au style¹⁵ – et d'autre part dans d'autres langues, essentiellement en ce qui concerne l'évolution lexicale. La plupart du temps, la langue latine est donc mise en perspective avec d'autres langues. Par ailleurs, le PE précise davantage les activités liées à la traduction de textes, des points de vue tant méthodologique que stylistique, détaillant bien plus que le PE de Genève le mode de communication qu'est la médiation. En revanche, il n'évoque pas explicitement de lien entre l'étude de la langue et celle de la civilisation.

3.1.3 Le PER

Comme il a été dit dans l'*Introduction*, le PER intègre le latin dans le Domaine *Langues*, qui comprend le Français comme langue de scolarisation, l'Allemand et l'Anglais comme langues étrangères. Le latin y occupe cependant une place un peu marginale, et cela pour deux raisons.

D'une part, enseigné dans six cantons sur sept¹⁶ au niveau des derniers degrés de l'école obligatoire en tant qu'Option spécifique réservée aux élèves orientés dans la voie gymnasiale et selon des modalités différentes¹⁷, il constitue une "Spécificité cantonale".

¹⁵ Voir CECR p. 87-94.

¹⁶ Dans le canton du Valais, le latin n'est pas enseigné au niveau du Secondaire I.

¹⁷ Le latin est enseigné dans les cantons de Vaud, Jura et Fribourg, en 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} année HarmoS, dans le canton de Berne francophone en 9^{ème} et 10^{ème} HarmoS, avec diverses dotations horaires; les cantons de Genève et de Neuchâtel offrent un cours de sensibilisation avant de proposer un cours de latin de deux, respectivement une année.

D'autre part, deux des quatre compétences langagières visées par le Domaine ne peuvent jouer le même rôle dans son enseignement que dans celui des langues vivantes, à savoir la compréhension et l'expression orales.¹⁸

À l'exception de ces deux points, le PE de latin interne au PER s'aligne sur ceux des autres langues.

Ainsi, il indique en premier la visée prioritaire: "Accéder aux sources de la pensée occidentale par l'étude du latin et des civilisations antiques". (PER Troisième cycle: 111)

D'emblée, le PE souligne donc le lien que l'apprentissage de la langue latine, clé de compréhension du monde occidental, permet à l'élève d'établir entre son monde et celui de l'Antiquité.

Cette clé est explicitée par la première partie du texte introductif¹⁹:

l'enseignement du latin se décline en trois axes qui sont complémentaires et ne peuvent être dissociés: langue, littérature latine, culture antique. Ces trois aspects sont donc abordés en parallèle. (PER Troisième cycle: 112)

Le texte poursuit en notant aussi qu'une place centrale est accordée à la lecture et à la traduction de textes et qu'à cette occasion, de nombreuses opportunités permettent d'élaborer des références culturelles et de pratiquer des comparaisons critiques avec le monde contemporain.

La deuxième partie du texte introductif aborde précisément le lien avec les autres langues:

les visées prioritaires du domaine Langues, de même que ses grandes finalités²⁰, sont également présentes dans l'enseignement du latin, mais doivent naturellement être adaptées à ses spécificités. Le latin contribue à la didactique intégrée des langues et participe au développement des *Capacités transversales* ainsi qu'à la *Formation générale*. (PER Troisième cycle: 112)

La troisième partie de l'Introduction, finalement, insiste une fois encore sur l'appartenance du PE de latin au Domaine *Langues*: le PE repose sur les mêmes visées et intentions générales, et

l'organisation, les objectifs et les liens entre le latin et les autres langues apprises à l'école obligatoire sont clairement mentionnés, au même titre que les liens entre le latin, la civilisation et la culture antique et les autres domaines du PER. (PER Troisième cycle: 113)

¹⁸ Le Domaine des Langues "vise à développer les compétences de compréhension et d'expression orales et écrites, ainsi qu'une approche réflexive du fonctionnement de la langue intégrant une comparaison des langues entre elles; il contribue à construire des références culturelles liées à la langue et au texte; enfin, il apprend et développe l'usage de l'écriture." (PER: 26)

¹⁹ Le texte introductif est composé de trois parties, la première présentant les "Intentions" de l'enseignement du latin, la deuxième ses "Liens avec les finalités du Domaine *Langues*" et la troisième l'"Organisation du plan d'études".

²⁰ Les "grandes finalités" du Domaine *Langues* consistent en: "apprendre à communiquer"; "maîtriser le fonctionnement des langues"; "construire des références culturelles"; "développer des attitudes positives face aux langues et à leur apprentissage". (PER Troisième cycle: 112)

Par la suite, le PE détaille les trois axes qui permettent d'atteindre la visée prioritaire²¹, à savoir l'étude de la langue, des textes et de la culture – axes subdivisés à leur tour chacun en deux composantes. Les trois premières composantes, relatives aux axes de la langue et des textes, concernent l'apprentissage linguistique et visent à renforcer la conscience linguistique de l'élève, tant au niveau lexical que grammatical, tant en français que dans les autres langues apprises à l'école. Il s'agit des composantes 1, 2 et 3, qui permettent donc d'atteindre la visée prioritaire

1. en étudiant un vocabulaire de base et en identifiant son évolution dans les autres langues;
2. en s'appropriant des outils de base en morphologie et en syntaxe;
3. en traduisant des textes et en prenant les décisions nécessaires à une lecture cohérente. (PER Troisième cycle: 114, 116, 120)

Ces trois premières composantes sont suivies de trois autres, relatives aux axes des textes et de la culture, qui visent la découverte d'une part de la littérature, d'autre part de la civilisation et de ses vestiges, finalement des liens avec le monde de l'élève

En dernier lieu, des "Indications pédagogiques" attirent l'attention sur des liens à l'intérieur du PER. Constituant une des particularités du PER²², ces liens permettent un rapprochement ou une association avec un autre apprentissage abordé dans la même discipline, dans le même Domaine, dans un autre Domaine, dans les Capacités transversales ou encore dans la Formation générale. Les cinquante-et-un liens décomptés dans le PE de latin le lient aussi bien avec les autres disciplines du Domaine *Langues* – le français, l'allemand, l'anglais – qu'avec les autres Domaines – *Mathématiques et Sciences de la nature* pour "Modélisation" et "Phénomènes naturels et techniques" par exemple, *Sciences humaines et sociales* pour "Relation Homme-temps" et "Relation Homme-espace", *Arts* pour "Arts visuels", "Perception" et "Culture", *Corps et Mouvement* pour "Nutrition" –, les Capacités transversales pour "Stratégies d'apprentissage" et "Acquisition de méthodes d'apprentissage" tout comme pour "Communication" et "Codification de la langue" et, finalement, la Formation générale pour "Exercer des lectures multiples de la consommation et la production de médias et d'information". En ce qui concerne plus particulièrement les liens avec les autres langues, il convient de préciser qu'ils portent pour le français aussi bien sur "Orthographe, vocabulaire", "Grammaire de la phrase, conjugaison" que sur "Compréhension de l'écrit" et "Accès à la littérature", pour l'allemand sur "Orthographe, vocabulaire" et "Grammaire et syntaxe", par exemple "Fonctionnement de la langue" et "Langues casuelles", pour l'anglais sur "Orthographe, vocabulaire" et "Fonctionnement de la langue".

²¹ "Accéder aux sources de la pensée occidentale par l'étude du latin et des civilisations antiques". (PER Troisième cycle: 111)

²² Les pages 38 et 39 de la Présentation générale les expliquent.

On le voit: en tant que partie d'un tout intégrant, le PE de latin du PER souligne fortement le lien entre l'apprentissage linguistique du latin et celui des autres langues d'une part, entre la discipline qu'est le latin et toutes les composantes qui participent au Projet global de formation de l'élève de l'autre.

3.1.4 Synthèse

À l'issue de l'analyse de ces trois PE, on peut faire les constatations suivantes:

- Certes, du point de vue du contenu, les trois PE présentent certaines similarités: ils soulignent tous trois les trois domaines liés que sont l'apprentissage de la langue, la lecture et la traduction des textes et l'étude de la culture. De plus, tous trois insistent sur l'importance de la comparaison entre l'Antiquité et le monde actuel pour la formation de l'esprit critique.
- Mais au fil des PE, les trois domaines sont davantage définis, précisés, déclinés en axes et composantes permettant d'atteindre la visée prioritaire. De plus, le PE Vaud puis le PE du PER soulignent les liens entre l'apprentissage de la langue latine et celui des autres langues enseignées à l'école d'une part, entre latin et les autres composantes participant au Projet global de formation de l'élève de l'autre.
- L'évocation explicite de la didactique intégrée des langues dans le PER, tout comme les liens qu'il établit avec la langue de scolarisation et les langues étrangères montrent très clairement la prise en compte de la *Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003* et du CECR.²³

À l'issue de la première section de ce chapitre, il est possible d'esquisser une réponse aux questions posées à son début. En intégrant le latin dans le Domaine *Langues*, le PER en fait une brique parmi d'autres dans la construction de l'édifice qu'est le Projet global de formation de l'élève, au même titre que les autres disciplines et composantes de ce Projet, bien qu'il demeure une Option spécifique et une Spécificité cantonale. Les liens avec d'autres domaines du savoir, cités en marge du PE de Genève et de façon un peu plus centrale dans le PE du canton de Vaud, apparaissent au premier plan dans le PER, dès le début de l'Introduction à la discipline Latin²⁴. Associé à l'apprentissage des langues modernes au sein du Domaine *Langues*, celui de la langue latine se

²³ Notons que ces deux documents sont cités parmi les Documents de référence pour le Domaine *Langues*, peut-être au côté d'un autre instrument conçu par la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, à savoir les *Portfolios européens des langues* (PEL). Le fait que les Attentes fondamentales sont rédigées depuis la perspective de l'élève est peut-être repris du PEL.

²⁴ Il convient cependant de noter la mise en page différente des trois PE: celui de Genève se présente sous la forme d'un texte suivi, alors que celui de Vaud mélange texte suivi et tableaux et que celui du PER réserve la forme du texte à l'Introduction et recourt donc aux tableaux pour l'essentiel de sa présentation. L'information est ainsi systématisée et la lisibilité du document s'en trouve augmentée.

trouve moins marginalisé, adoptant la même orientation tournée vers l'Autre, notamment par le biais de la comparaison lexicale et grammaticale et par celui de la communication. Cet Autre est représenté autant par l'Autre antique que l'élève rencontre notamment par le biais du lexique latin et de la structure de la langue, par celui des textes, de la "Relation Homme-temps", de la culture, que par l'Autre contemporain, qu'il rencontre entre autres au travers du lexique et de la structure des langues modernes: comme les autres disciplines et composantes du Projet global de formation de l'élève, la discipline Latin entraîne la communication avec lui, notamment au travers des compétences langagières que sont la "Compréhension de l'écrit" et la traduction et par les liens établis avec les Capacités transversales et la Formation générale. Le lien étroit entre langue, culture et quotidien de l'élève, qui ressort des six composantes énumérées ci-dessus déclinant les trois axes qui permettent d'atteindre la visée prioritaire, n'est pas sans rappeler la compétence plurilingue et pluriculturelle développée dans le CECR.²⁵

Pour revenir à la première partie de cet article, les textes de politiques linguistiques, on peut encore constater que, comme le souligne Hutterli (2012: 145), "le PER contribue à mettre en œuvre, à l'échelon régional, les directives prises à l'échelle suisse et, en même temps, à offrir un degré de coordination élevé au sein de la région linguistique".

3.2 Les moyens d'enseignement

Contrairement au PE de latin du PER, qui ne peut prescrire de Moyen d'enseignement romand pour le latin, puisque celui-ci est une Spécificité cantonale, les PE des cantons de Genève et de Vaud indiquent les moyens d'enseignement (ME) à la disposition des enseignant-e-s.

3.2.1 Le moyen d'enseignement du canton de Genève

Le ME utilisé à Genève avec le PE décrit ci-dessus est une adaptation genevoise d'un manuel français intitulée *Salvete*. Composé de deux volumes, dont le second commence par des leçons mêlant révision et nouveaux sujets, ce ME présente les leçons par groupes de cinq, chaque groupe étant suivi d'une Étape; chaque volume se clôt sur des groupes d'extraits de textes d'auteurs.

Les leçons suivent toutes la même structure: des dessins illustrés par des phrases en latin et en français, puis de petits textes fabriqués²⁶ fournissent l'input grammatical; une liste de vocabulaire livre les nouveaux mots présents

²⁵ Voir *supra*, note 9.

²⁶ Un "texte fabriqué" est un texte rédigé par le ou les auteurs du manuel; un "texte appuyé sur des textes d'auteurs" est un texte rédigé par le ou les auteurs du manuel sur la base d'un ou de plusieurs textes d'auteurs antiques dont sont reprises des séquences de longueurs diverses, parfois légèrement modifiées par rapport au lexique ou à la syntaxe; un "texte d'auteur" est un texte tel qu'il a été rédigé par un auteur antique, sans aucune modification au niveau lexical ou syntaxique.

dans les phrases ou le texte de présentation; une partie intitulée "Recherche" guide les élèves dans la découverte par une démarche inductive du sujet grammatical dont traite la leçon; un tableau synthétise les nouvelles acquisitions; cinq à sept exercices de manipulation de langue de types divers – exercices structuraux, thèmes, versions – permettent l'appropriation du vocabulaire et des points de grammaire. Les Étapes proposent une récapitulation du vocabulaire et des exercices supplémentaires.

La mise en évidence des relations entre le latin et d'autres langues concernent essentiellement le français. Ainsi, souvent, mais pas de façon systématique, un exercice d'étymologie donne des mots français et demande de quel terme appris dans le vocabulaire de la leçon chaque mot peut être rapproché. Rarement, un exercice fait établir un lien avec des termes anglais. Quelques exercices concernent aussi le glissement de sens entre un terme latin et ses dérivés français. Les Étapes proposent un exercice d'étymologie du même type que ceux des leçons. La première leçon du premier volume et le prélude du second comportent quelques indications et exercices sur l'évolution phonétique en latin et en français; dans la dernière Étape du volume 1 on trouve quelques notions sur l'indo-européen et les familles de langues issues de lui tout comme sur les toponymes.

La culture est abordée de diverses façons. Les textes suivis à l'ouverture de chaque leçon du volume 1, racontant l'histoire d'un enfant romain, Sextus, et de son ami gaulois, Caturix, entre 78 et 53 av. J.-C., évoquent des situations quotidiennes et des événements historiques. Dans le volume 2, les textes introducteurs sont liés à l'histoire romaine, à la mythologie et à des personnages célèbres. Des textes en français apportent des compléments d'informations illustrées par des photographies d'objets ou de monuments archéologiques. Parfois un proverbe ou une maxime en latin liés au sujet de la leçon du point de vue lexical ou grammatical permettent de découvrir un aspect de sagesse ou d'humour latins. Ils peuvent donner lieu à un lien avec le quotidien des élèves par le biais d'une consigne leur demandant de l'appliquer à des événements familiers.

Deux brochures d'exercices par année d'apprentissage complètent le ME. Proposant des exercices dont la plupart sont proches de ceux du ME, elles fournissent davantage de matériel pour aborder le lien entre les langues: des encadrés attirant l'attention sur des différences de structure entre le latin et le français auxquelles il convient d'être attentif lors de la pratique de la version (comme l'utilisation du déterminant), des exercices sur la dérivation et la composition des mots de même que sur l'évolution phonétique. Elles contiennent également des pages dédiées à la civilisation et à des auteurs.

Ce rapide aperçu montre que, tout comme le PE qui lui est associé, ce ME est orienté en premier lieu vers l'apprentissage de la langue latine, puis la culture

latine; des liens sont établis comme accessoirement avec les autres langues et le quotidien de l'élève.

3.2.2 Le moyen d'enseignement du canton de Vaud

Le ME utilisé dans le canton de Vaud avec le PE décrit ci-dessus est un ME français, intitulé *Invitation au latin*. Composé de trois volumes, ce ME présente les chapitres par groupes de deux pour le premier volume, par groupes de trois pour les deux autres, chaque groupe étant suivi d'un Magazine. Les volumes 2 et 3 commencent par des chapitres de révision.

Les chapitres suivent tous la même structure. Ils s'ouvrent sur un texte d'auteur, doté d'une traduction française; l'appartenance de ce texte à un genre littéraire précis assure l'unité des groupes de chapitres et permet d'établir une cohérence thématique avec les cours de français. Par ailleurs, ces textes sont l'occasion d'aborder les sujets lexicaux et grammaticaux latins par le biais d'une démarche inductive; ils donnent lieu aussi à un commentaire et à des remarques d'étymologie destinées à élargir les connaissances lexicales, tant en français qu'en latin. Viennent ensuite une liste de vocabulaire à apprendre, une page de grammaire qui synthétise les nouvelles acquisitions, des textes de lecture appuyés sur des textes d'auteur qui permettent d'approfondir les acquis lexicaux et grammaticaux et des exercices portant sur les nouveautés. Les textes de lecture présentent l'histoire de Rome dans une progression chronologique, partant des origines de Rome. Ces textes sont appuyés sur des sources antiques indiquées au début.

Les Magazines sont constitués d'un récit de mythologie abordant les grandes légendes, d'une page d'histoire et d'une page de civilisation, de deux rubriques qui montrent l'évolution du latin au français, intitulées "héritage du latin" et "éléments de linguistique", et d'exercices supplémentaires, souvent ludiques. Les trois volumes sont richement illustrés, présentant des photographies d'objets et de monuments antiques en lien avec le contenu des textes; une rubrique des Magazines est consacrée à un tableau de la Renaissance inspiré par l'Antiquité.

La mise en évidence des relations entre le latin et d'autres langues concerne ici aussi essentiellement le français. On peut distinguer les connaissances livrées par le manuel à l'occasion du texte d'auteur et dans le cadre des rubriques "éléments de linguistique" des Magazines de celles que transmettent les exercices proposés dans la rubrique "héritage du latin" où des liens sont parfois établis avec l'anglais ou l'allemand. Outre la dérivation sont abordés aussi la composition des mots, le glissement de sens et des éléments de linguistique historique. Le chapitre 1 du premier volume livre un aperçu de la dispersion des langues indo-européennes et de la constitution de la famille des langues romanes.

La culture, qu'elle concerne la littérature, l'histoire, la mythologie, l'archéologie ou la présence de l'Antiquité dans l'art, est omniprésente. Dans chaque chapitre sont explicités le contexte d'origine et la signification d'une citation ou d'un proverbe en lien avec un mot du vocabulaire. Les mythes présentés par les Magazines sont également l'occasion d'expliquer des expressions françaises qui leur sont liées et d'inviter l'élève à établir des liens avec son quotidien.

Dans ce ME, plus récent, l'apprentissage de la langue latine et celui de la culture latine, qu'il s'agisse de l'Histoire, de la religion, de la société, de la littérature, d'autres arts, sont davantage entremêlés. Comme le PE qui lui est lié, il apporte également plus d'éléments liés à l'évolution linguistique du latin au français, citant parfois même quelques exemples issus de langues germaniques.

3.2.3 Le moyen d'enseignement lié au PER

Pour permettre la mise en œuvre du PER, le ME *Invitation au latin* a été adapté²⁷ sous le titre de *Latin Forum*; il est actuellement utilisé dans les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Jura et Berne. Étant donné qu'il est proche de l'*Invitation au latin*, seules les modifications vont être évoquées ici.

Une modification importante touche à l'orientation de l'apprentissage linguistique, puisque celui-ci a été axé entièrement sur la lecture et la traduction de textes et que par conséquent, toute acquisition visant le thème a été supprimée. En raison de ce focus, une nouvelle activité est venue s'ajouter à celles qui sont menées autour du premier texte de chaque chapitre, portant sur les différences structurelles entre le français et le latin et leur incidence dans l'exercice de la traduction. Afin de resserrer le lien thématique entre les textes, le texte d'auteur situé à l'ouverture de chaque chapitre a été remplacé par un texte de lecture relatif à l'histoire de Rome; la démarche inductive a par contre été conservée. Chaque chapitre présente donc deux – dans le troisième volume trois – textes qui narrent l'histoire de Rome. Les observations sur l'étymologie ont été remplacées par une rubrique intitulée "Le latin et les autres langues", qui établit des liens entre le latin et diverses langues modernes, tant romanes que germaniques, en partant soit d'un mot du vocabulaire à apprendre, soit d'un des points de grammaire abordés. Les mots de vocabulaire ont été classés par catégories grammaticales. À côté du vocabulaire ont été ajoutés des exercices portant sur des liens étymologiques par dérivation, composition ou glissement de sens entre le plus grand nombre possible des mots à apprendre et des termes français. La synthèse grammaticale a elle aussi été orientée vers la compréhension du latin et la traduction vers le français; des différences de structure entre les deux langues sont souvent mises en évidence. Les exercices qui suivent le deuxième texte lié à l'histoire de Rome sont tous au service de la

²⁷ Il est assez fréquent en Suisse romande d'adapter un ME français; cf. *supra* l'exemple de *Salvete* et Hutterli (2012: 126).

traduction. Finalement, les chapitres ont été enrichis de versions illustrant une thématique par volume, telle que la vie quotidienne dans le premier.

Les Magazines aussi ont subi quelques modifications, même s'ils ont été repris pour l'essentiel. La rubrique consacrée à un tableau de la Renaissance inspiré par l'Antiquité invite à présent à une analyse iconographique approfondie et à expliciter les liens entre le tableau et un texte latin. D'autres rubriques ont été ajoutées, présentant un texte d'auteur traduit en français et doté de questions, des clés de compréhension d'images antiques, des éléments d'archéologie romande ou encore une introduction à l'épigraphie et à la numismatique.

À la suite de ce travail d'adaptation, le *Latin Forum* permet la mise en application des six composantes²⁸ que décline le PE de latin du PER tout comme des liens qu'il établit avec toutes les autres composantes du Projet global de formation de l'élève, qu'ils concernent la langue (liens lexicaux et grammaticaux avec les autres langues), d'autres domaines disciplinaire (tels l'histoire ou les arts) ou d'autres compétences (comme les stratégies d'apprentissage). Il convient de souligner également la part importante attribuée à l'acquisition de la compétence langagière qu'est la traduction du latin en français.

3.2.4 Synthèse

À l'issue de l'analyse de ces trois ME, on peut faire les constatations suivantes:

- La place et le rôle attribués aux liens entre le latin et le français, thématiques par les PE comme un argument important en faveur de l'enseignement-apprentissage du latin²⁹, s'accroît au fil des ME. De fait, ne tenant qu'une petite place dans le *Salvete* et étant un peu plus présents dans les brochures qui le complètent, ils y visent essentiellement à faciliter la compréhension de termes français grâce à leur origine latine. Plus fréquents dans l'*Invitation au latin*, les liens entre la langue ancienne et le français y aiguisent aussi la capacité des élèves à comprendre d'autres mots latins de la même famille. Pour finir, les liens entre le latin et le français d'une part, entre le latin et les autres langues d'autre part se généralisent, se diversifient et se systématisent avec le *Latin Forum*.
- Présent dans les trois ME, l'apport culturel est au fil des ME davantage connecté aux autres thématiques et apprentissages, surtout de la langue de scolarisation.
- Alors que le volume 1 du *Salvete* participe à la construction identitaire de l'élève par le biais de la possible identification émotionnelle avec le jeune Sextus, qui grandit au fil des pages, le *Latin Forum* exploite l'archéologie

²⁸ Voir *supra*, 3.1.3.

²⁹ Cet argument a déjà été invoqué en 1827 par le philologue genevois Jean Humbert; cf. Extermann 2017: 44.

locale et les thématiques quotidiennes de certains textes dans le même but.

- Au fil des ME, l'exercice technique du thème est abandonné et l'apprentissage de la langue latine s'oriente vers celui de la version, des points de vue tant de la technique linguistique que du contenu: les pages de grammaire du *Latin Forum* sont axées sur les acquisitions nécessaires à la lecture et à la traduction des textes latins, des exercices sont dévolus à des questions de stylistique, des encadrés sont consacrés à des difficultés de codification que peut poser le passage du latin au français et des questions posées sur le contenu des textes visent à en assurer la compréhension.
- Comme à l'issue de la partie consacrée aux PE, on peut constater que le ME lié au PE du PER ouvre l'apprentissage du latin vers l'Autre, par le biais des éléments linguistiques qu'il aborde autant que par celui des autres contenus qu'il présente³⁰.

4. Synthèse générale

Le propos de cette contribution était de réfléchir sur l'alliance du latin avec les langues modernes au sein du Domaine *Langues*, qui peut étonner en ce que langues classiques et langues modernes sont souvent opposées, les premières ne servant pas à la communication et leur enseignement ne visant pas tout à fait les mêmes compétences langagières.

L'analyse tant de divers textes de politiques linguistiques que de trois PE et des ME qui leur sont liés a cependant montré que dans l'enseignement-apprentissage du latin, certaines connaissances et compétences, systématisées et ordonnées autrement, ont pris de plus en plus de poids et ont modifié l'orientation de cet enseignement. Comme l'explicitent les nombreux liens qu'indique le PE de latin du PER entre l'enseignement du latin et celui d'autres disciplines linguistiques, que ce soient la langue de scolarisation ou les autres langues étrangères, l'enseignement du latin peut être coordonné à celui des autres langues, et cela dans au moins deux directions différentes: celle de la didactique intégrative des langues d'une part, celle du mode de communication qu'est la médiation de l'autre.

En ce qui concerne la didactique intégrative des langues, les pages précédentes ont montré qu'au fil des PE et des ME, les liens entre le latin d'une part, le français et les langues modernes apprises à l'école de l'autre sont davantage mis en évidence. Un nombre plus élevé d'activités contribue à construire la compétence pluriculturelle et plurilingue³¹ des élèves, augmentant

³⁰ Voir à ce sujet Kolde (2020).

³¹ Pour le lien entre pluriculturalité et plurilinguisme, voir *supra*, n. 9. Déjà bien avant le CECR et le PER, l'enseignement des langues, dans le cadre des langues classiques, était "combiné à la

leur conscience linguistique, ordonnant leur plurilinguisme rétrospectif et construisant leur plurilinguisme prospectif. Il convient de noter ici l'effort fourni par le *Latin Forum* pour intégrer systématiquement des mots anglais, allemands et italiens, généralement absents de l'*Invitation au latin* sur lequel il s'appuie, afin d'illustrer les liens indiqués dans le PE du PER et de s'inscrire dans un concept de plurilinguisme attentif aux langues nationales suisses.

Les analyses des PE et des ME ont également montré que l'apprentissage de la langue latine s'oriente vers la version, une des activités langagières composant le mode de communication qu'est la médiation. Celle-ci, présente dans le CECR, n'est pas clairement évoquée par le PER, qui focalise les apprentissages linguistiques sur la réception, la production et l'interaction. Le Supplément au CECR publié en 2018 développe et détaille la notion de médiation, distinguant la traduction parmi les activités langagières à l'intérieur de diverses médiations³². Comme pour la didactique intégrative des langues, on peut souligner l'effort fourni par le *Latin Forum* pour mettre en œuvre cette activité langagière.

Le latin constitue sans doute avec le grec les disciplines scolaires qui se prêtent le mieux à la comparaison entre les langues et à l'exercice de la traduction. Leur intégration dans le Domaine *Langues* du PER institutionnalise le rôle qu'ils peuvent jouer dans le Projet global de formation de l'élève, aux côtés des autres composantes qui y participent.

Voilà les conclusions que permet de tirer l'analyse de ces divers documents. Mais qu'en est-il en salle de classe? On sait que la pratique en classe peut considérablement s'écarter des documents de référence³³ et l'analyse de cas dépasse de loin le cadre de cette contribution. Le fait que le PER soit un PE cadre régional peut avoir un impact négatif auprès du corps enseignant, qui adhère plus facilement à un PE cantonal auquel il a pu collaborer et auquel il s'identifie plus facilement³⁴. Cet inconvénient est peut-être compensé par le fait que le ME lié au PER est romand et qu'il ancre fortement la discipline dans le paysage régional³⁵. Affaire à suivre, donc...

transmission des cultures de l'Antiquité et à des notions de civilisation" (Hutterli 2012: 91). Mais le CECR et le PER ont systématisé l'approche.

³² Le Supplément du CECR distingue entre la médiation des textes (110-122), la médiation des concepts (123-127) et la médiation de la communication (128-131). Les traductions à l'oral et à l'écrit d'un texte écrit sont traitées aux pages 110-122.

³³ Cf. Elmiger et al. (2018: 23).

³⁴ Cf. Elmiger et al. (2018: 24). Notons que le PER est issu de travaux qui ont fédéré tous les cantons: les rédacteurs des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel, réunis dès 2004, ont été rejoints par ceux de Fribourg, Valais, Genève et Vaud (PER présentation générale: 20). Il est possible que l'un ou l'autre canton ait influencé plus fortement l'un ou l'autre PE. Ainsi, les fortes ressemblances entre le PE de latin du canton de Vaud et de celui du PER n'est sans doute pas un hasard.

³⁵ Pour l'importance de la culture locale et régionale, cf. notamment Hutterli (2012: 89).

BIBLIOGRAPHIE

- Benvenuti-Revaz, A.-M. (2012). *Le cours de grec au Secondaire I dans le canton de Vaud. Dans quelle mesure les représentations des élèves portant sur le grec ancien coïncident-elles avec les intentions du cours?* Mémoire HEP, Lausanne.
- Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (2003). *Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 relative à la politique de l'enseignement des langues en Suisse romande*. Neuchâtel: CIIP.*
- Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (2010-2016). *Plan d'études romand*. Neuchâtel: CIIP.*
- Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques (2001). *Un cadre européen commun de référence pour les langues – apprendre, enseigner, évaluer*. Paris: Didier.*
- Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques (2009). *Les langues étrangères – vivantes et classiques*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.*
- Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques (2018). *Cadre européen commun de référence pour les langues – apprendre, enseigner, évaluer. Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.*
- Département de l'instruction publique Genève (2001). Cycle d'Orientation de l'enseignement Secondaire. *Plan d'études Latin*. Genève.
- Direction générale de l'enseignement obligatoire (2006) *Plan d'études vaudois*. Lausanne: DGEO.*
- Elmiger, D., Schmid, G. & Extermann, B. (2018). Lernziele im Fremdsprachenunterricht an schweizerischen Gymnasien – eine Untersuchung der Lehrpläne. *Gymnasium Helveticum*, 5, 22-24.
- Extermann, B. (2017). *Histoire de l'enseignement des langues en Suisse romande, 1725-1945*. Neuchâtel: Alphil.
- Fuchs, G. (2014). La stratégie des langues de la CDIP de 2004 à 2014. *Babylonia*, 3, 20-23.
- Hutterli, S. (2012). *Coordination de l'enseignement des langues en Suisse: état des lieux – développements – perspectives*. Berne: CDIP (Études + Rapports 34A).
- Kolde, A.-M. (2009). Langues anciennes et plurilinguisme. *Babylonia*, 4, 67-69.
- Kolde, A.-M., Bader, D. & Hallak, L. (2015). Latin – français – allemand: des enseignements-apprentissages complémentaires. *Babylonia*, 3, 70-73.
- Kolde, A.-M. (sous presse). L'autre antique et la construction de soi. In: A. Schneider & M. Jeannin (éds.), *Littérature de l'altérité, altérités de la littérature: moi, nous, les autres, le monde*. Namur: Presses Universitaires de Namur (collection Diptyque).

* Articles et documents en libre accès sur Internet

Moyens d'enseignement:

Salvete

Cousteix, J., Barillon, C., Gaillard, J., Guignon, A. & Weinberg, R. (1989). *Salvete 1*. Paris: Nathan.

(Adaptation genevoise: Vercellini, P.).

Cousteix, J., Barillon, C., Gaillard, J., Guignon, A. & Weinberg, R. (1988). *Salvete II*. Paris: Nathan.

(Adaptation genevoise: Vercellini, P.).

Amstutz, C., Bader Lagomarsino, D. & Chenaux, C. (2000). *Salvete, Exercices 7^e, Fascicule 1*.

Genève: DIP.

- Amstutz, C., Bader Lagomarsino, D. & Chenaux, Cl. (2000). *Salvete, Exercices 7^e, Fascicule 2*. Genève: DIP.
- Amstutz, C., Bader Lagomarsino, D., Chappaz, J.-L., Chenaux, Cl. & Vercellini, P. (2001). *Salvete, Exercices 8^e, Fascicule 1*. Genève: DIP.
- Amstutz, C., Bader Lagomarsino, D., Chappaz, J.-L., Chenaux, Cl. & Vercellini, P. (2001). *Salvete, Exercices 8^e, Fascicule 2*. Genève: DIP.
- Chappaz, J.-L., Chenaux, Cl. & Vercellini, P. (2002). *Salvete, Exercices 9^e, Fascicule 1*. Genève: DIP.
- Chappaz, J.-L., Chenaux, Cl. & Vercellini, P. (2003). *Salvete, Exercices 9^e, Fascicule 2*. Genève: DIP.

Invitation au latin

- Gason, J., Lambert, A. & Tréziny, H. (1997). *Invitation au latin 5^e*. Paris: Magnard.
- Gason, J., Lambert, A. & Tréziny, H. (1998). *Invitation au latin 4^e*. Paris: Magnard.
- Gason, J., Lambert, A. & Tréziny, H. (1999). *Invitation au latin 3^e*. Paris: Magnard.

Latin Forum

- Agocs, M., Baud, M., Durussel, V., Kolde, A., Maréchaux, S., Rapin, A. (2012). *Latin Forum 9^{ème}*. Lausanne: DGEO.
- Agocs, M., Baud, M., Durussel, V., Kolde, A., Maréchaux, S., Rapin, A. (2013). *Latin Forum 10^{ème}*. Lausanne: DGEO.
- Agocs, M., Baud, M., Durussel, V., Kolde, A., Maréchaux, S., Rapin, A. (2014). *Latin Forum 11^{ème}*. Lausanne: DGEO.